

allemande. En 1966, cependant, l'Assemblée générale de l'ONU a déclaré que ce territoire devait être placé sous la coupe de l'ONU en attendant d'accéder à l'indépendance et, un an plus tard, elle a affirmé que le territoire en question serait dès lors appelé Namibie. Prétoria refusa de se plier à la décision de l'ONU et chercha à supprimer la *South West African People's Organization (SWAPO)* que l'Assemblée générale avait reconnue comme étant le représentant légitime de la Namibie. L'ONU et la Cour internationale de Justice ont toutes deux condamné l'Afrique du Sud à plusieurs occasions et, en 1977, on a créé un groupe de contact dans un effort pour parvenir à une solution. Le Groupe comprenait les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité, y compris le Canada. Il accomplit certains progrès, au début, mais il se mit bientôt à piétiner, de sorte que l'Afrique du Sud continue aujourd'hui à occuper la Namibie; elle a par ailleurs déclaré qu'elle y resterait tant que des troupes cubaines seraient présentes en Angola. Elle a à cet égard l'appui des États-Unis. Le Canada s'est joint aux autres membres de l'ONU pour condamner l'Afrique du Sud et appuyer les résolutions du Conseil de sécurité sur la Namibie. En 1985, le gouvernement canadien a fait plusieurs déclarations sur la Namibie, mais il ne s'est rien produit d'important depuis. (Pour obtenir plus de détails sur la question, voir le Guide de l'année 1985-1986.)

La position actuelle du Canada

En 1986, le Canada a imposé de nouvelles mesures économiques contre l'*apartheid*, de sa propre initiative ou de concert avec ses partenaires du Commonwealth. Notre pays s'est notamment engagé à cesser d'acheter tout produit sud-africain, à interdire la promotion touristique sud-africaine chez lui et à affecter des crédits supplémentaires de 2 millions de dollars au programme canadien d'éducation et de formation des Noirs en Afrique du Sud. Enfin, le gouvernement canadien a de nouveau essayé de convaincre la Grande-Bretagne de se joindre aux pays membres du Commonwealth en imposant des sanctions économiques contre Prétoria.

Le député conservateur Walter F. McLean a prononcé un discours sur l'*apartheid* le 6 novembre 1986, à la 41^e session de l'Assemblée générale de